

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEMOURS
SEANCE PUBLIQUE DU 9 FEVRIER 2017**

L'an deux mille dix-sept, le neuf février à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays de Nemours s'est réuni à la Maison des Verriers de Bagneaux sur Loing, sous la présidence de Madame LACROUTE Valérie, Présidente, en session ordinaire.

Présents : (43)

AMPONVILLE : Monsieur François-Xavier DUPERAT (1)

BAGNEAUX SUR LOING : Monsieur Claude JAMET (1)

BOULANCOURT : Monsieur Eric JAIRE (1)

BURCY : Monsieur Philippe CHALMETTE (1)

BUTHIERS : Monsieur Jean-Yves LACROIX (1)

CHATENOY : Monsieur Denis CELADON (1)

CHEVRAINVILLIERS : Monsieur Benoît OUDIN (1)

DARVAULT : Monsieur Didier CHASSAIN (1)

FAY LES NEMOURS : Monsieur Christian PEUTOT (1)

FROMONT : Monsieur Dominique MAZURE (1)

GARENTREVILLE : Monsieur Didier BOULAY (1)

GREZ SUR LOING : Monsieur Jean LUCAN, Monsieur Pascal CADIER, (2)

GUERCHEVILLE : Monsieur Gilles AUGÉ (1)

LARCHANT : Monsieur Vincent MEVEL (1)

MONCOURT FROMONVILLE : Monsieur Jean-Marc PANNETIER, Madame Laurence FARAO (2)

NEMOURS : Madame Valérie LACROUTE, Monsieur Volkan ALGUL, Monsieur Pascal AUJARD, Madame Laurence BLAUDEAU, Monsieur Jean-Marc CHAMPNIERS, Madame Brigitte COMMAILLE, Monsieur Bernard COZIC, Monsieur Jean-Pierre GERBIER, Monsieur Daniel HELFRICH, Madame Michelle HERRMANN, Monsieur Gérard JOUE, Madame Nacira LATRECHE, Madame Anne-Marie MARCHAND, Madame Anne-Isabelle PAROISSIEN, Madame Nathalie PETITDIDIER-LENOIR, Monsieur Philippe ROUX, Monsieur Daniel VILLAUME (17)

ORMESSON : Monsieur Alain POURSIN (1)

RUMONT : Monsieur Patrick PRUD'HOMME (1)

SAINTE PIERRE LES NEMOURS : Madame Anne-Marie CHEVRE, Monsieur Jean-Luc MATEO-SANS, Monsieur Jacques NAVE, Madame Arlette PATRON, Monsieur Guy PEGAZ, Monsieur Daniel ROUSSEAU (6)

VILLIERS-SOUS-GREZ : Monsieur Yves LECHEVALLIER (1)

Pouvoirs : (5)

Madame Michèle DEMARIA donne pouvoir à Monsieur Claude JAMET

Monsieur Frédéric BAURY-SAILLY donne pouvoir à Madame Anne-Isabelle PAROISSIEN

Madame Helen HENDERSON donne pouvoir à Madame Valérie LACROUTE

Monsieur Bernard RODIER donne pouvoir à Monsieur Daniel ROUSSEAU

Madame Thérèse DAMEME donne pouvoir à Madame Anne-Marie CHEVRE

Formant la majorité des membres.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente Valérie LACROUTE, déclare la séance publique ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, Monsieur Philippe ROUX désigné, accepte de remplir cette fonction.

Ensuite lecture est donnée de l'ordre du jour, puis le Conseil Communautaire délibère et approuve les points suivants :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2016**A l'unanimité :****APPROUVE** le procès-verbal de la réunion publique du 1^{er} décembre 2016.**1. Installation des nouveaux conseillers communautaires****A l'unanimité :****PREND ACTE** de l'installation des nouveaux conseillers communautaires titulaires et suppléants suivants :

Communes	Titulaires	Suppléants
Nanteau-sur-Essonne	Mme Helen HENDERSON	<i>Mme Martine LEFLOCH</i>
Amponville	M. François-Xavier DUPERAT	<i>M. Christian GIBIER</i>
Boulancourt	M. Eric JAIRE	<i>Mme Arminda DELOZANNE</i>
Guercheville	M. Gilles AUGÉ	<i>M. Didier LALOUE</i>
Fromont	M. Dominique MAZURE	<i>M. Jean-Michel DEVIC</i>
Burcy	M. Philippe CHALMETTE	<i>M. Christian DUCHAUSSOY</i>
Rumont	M. Patrick PRUD'HOMME	<i>M. Jean-Martial BERTRAND</i>
Villiers sous Grez	M. Yves LECHEVALLIER	<i>M. Gérard MORET</i>
Buthiers	M. Jean-Yves LACROIX	<i>Mme Nathalie RICHARD</i>
Nemours	- Mme Anne-Isabelle PAROISSIEN en remplacement de Mme LARREY - M. Frédéric BAURY-SAILLY - Mme Nathalie PETITDIDIER-LENOIR - M. Daniel HELFRICH	
Saint Pierre lès Nemours	- Monsieur Guy PEGAZ - Madame Anne-Marie CHEVRE	

Pour information :*Monsieur Didier CHASSAIN aura pour suppléante Madame Pascale LEFORT**Monsieur Vincent MEVEL aura pour suppléant Monsieur Jean-Luc GREGOIRE**Monsieur Christian PEUTOT aura pour suppléant Madame Michèle DELBARRE CHAMPEAU**Monsieur Alain POURSIN aura pour suppléant Monsieur Eric BEAUJOIS**Monsieur Benoît OUDIN aura pour suppléante Madame Annie VERHUST**Monsieur Denis CELADON aura pour suppléante Madame Evelyne BEAUVAIS**Monsieur Didier BOULAY aura pour suppléante Madame Sylvie GREZANLE***2. Détermination du nombre de Vice-Présidents****A l'unanimité :****FIXE** à 14 le nombre de vice-présidents de la Communauté de communes.**3. Election des Vice-Présidents***Sur proposition de Madame la Présidente, le Conseil communautaire désigne comme assesseurs : Monsieur Bernard COZIC et Madame Nathalie PETITDIDIER-LENOIR.*Madame la Présidente fait appel à candidature pour la fonction de **12^{ème} Vice-Président**.

- Madame Helen HENDERSON fait acte de candidature.

Le Conseil communautaire procède alors aux opérations de vote à bulletin secret,

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 48
- Bulletins blancs ou nuls : 6
- Suffrages exprimés : 42
- Majorité absolue : 22

A obtenu :

- **Helen HENDERSON : 42 voix**

*Madame Helen HENDERSON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée **12^{ème} Vice-Présidente** de la Communauté de communes du Pays de Nemours.*Madame la Présidente fait appel à candidature pour la fonction de **13^{ème} Vice-Président**.

- Monsieur Gilles AUGÉ et Monsieur François-Xavier DUPERAT font acte de candidature.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 48
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24

Ont obtenu :

- **Monsieur Gilles AUGÉ : 24 voix**
- **Monsieur François-Xavier DUPÉRAT : 23 voix**

*Monsieur Gilles AUGÉ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **13^{ème} Vice-Président** de la Communauté de communes du Pays de Nemours.*

Madame la Présidente fait appel à candidature pour la fonction de **14^{ème} Vice-Président**.

- Monsieur Philippe CHALMETTE fait acte de candidature.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 48
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 43
- Majorité absolue : 22

A obtenu :

- **Monsieur Philippe CHALMETTE : 43 voix**

*Monsieur Philippe CHALMETTE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **14^{ème} Vice-Président** de la Communauté de communes du Pays de Nemours.*

4. Rapport d'orientations Budgétaires**A l'unanimité :****PREND ACTE** de la tenue du rapport d'orientation budgétaire, conformément à la loi.**5. Attributions de compensations à reverser aux communes – Exercice 2017****A l'unanimité :****APPROUVE** le montant suivant des attributions de compensation 2017 :

COMMUNE	MONTANT ANNUEL AC 2017
Amponville	70 425,00
Bagneaux sur Loing	1 758 381,00
Boulancourt	54 738,00
Burcy	19 486,00
Buthiers	153 595,00
Châtenoy	-2 341,00
Chevrainvilliers	4 393,00
Darvault	99 529,00
Fay lès Nemours	93 267,00
Fromont	31 327,00
Garentreville	58,00
Grez sur Loing	155 372,00
Guercheville	37 389,00
Larchant	69 620,00
Moncourt Fromonville	39 631,00
Nanteau sur Essonne	90 660,00
Nemours	2 491 794,00
Ormesson	-7 385,00
Rumont	28 887,00
Saint Pierre les Nemours	1 623 877,00
Villiers sous Grez	200 331,00
TOTAL CCPN	7 013 034,00

6. Modification du tableau des effectifs – Reprise du personnel du Centre aquatique

A l'unanimité :

DECIDE de créer les postes énumérés ci-dessous :

- **1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (Catégorie C)**
- **3 postes d'adjoints techniques territoriaux (Catégorie C)**
- **3 postes d'adjoints administratifs territoriaux (Catégorie C)**
- **2 postes d'éducateurs des activités physiques et sportives (Catégorie B)**

DIT QUE les dépenses en résultants seront financées sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice 2017, chapitre 012.

7. Convention de prestations de services avec la ville de Nemours – Service technique et restauration - Avenant

A l'unanimité :

APPROUVE les conventions de prestations de services à signer avec la Commune de Nemours, comme jointes en annexe.

AUTORISE Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

DIT QUE les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Principal 2017 de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

8. ZAC de la Pierre Levée : Convention publique d'aménagement - Prorogation

A l'unanimité :

DECIDE de proroger d'une année la convention publique d'aménagement de la ZAC « de la Pierre Levée » avec la société AMENAGEMENT 77 soit jusqu'au 23 mars 2018,

AUTORISE la Présidente ou son représentant à signer cette prorogation.

9. Fouilles d'Ormesson – Bail emphytéotique

A l'unanimité :

AUTORISE la Présidente ou son représentant à signer le bail emphytéotique à intervenir avec Monsieur Lebègue, selon les conditions décrites ci-dessous :

- La CCPN a trouvé un accord avec le propriétaire pour la signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 18 ans.
- Le terrain objet du bail emphytéotique, désigné par le lot A sur le nouveau plan de division, sera d'une superficie d'environ 4496 m²,
- Le coût de la location de la parcelle ZA n°51 est déterminé en référence à l'arrêté préfectoral n° 2016/DDT/SADR/104, soit un coût à l'hectare maximum de 202 € par an.
- Le coût de la location de cette parcelle supportée par la CCPN sera donc de 90,82 € par an.

10. Programme Leader – Contribution 2017 – Animation Pacte sud 77

A l'unanimité :

APPROUVE le renouvellement d'adhésion au Programme Leader, pour un coût de 966.78€ pour l'année 2017.

DIT QUE la dépense sera reprise au Budget primitif 2017 au compte 6574 chapitre 65.

11. Demande de subvention au titre de la DETR 2017

A l'unanimité :

AUTORISE la Présidente ou son représentant à déposer le dossier, ci-dessous exposé, pour un financement au titre de la DETR 2017 :

- La Communauté de communes a déposé un dossier de demande de DETR pour la création d'une offre ciblée tertiaire.
- Par arrêté du 5 juillet 2016, Monsieur le Préfet nous a notifié l'attribution d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR – Exercice 2016 pour un montant de 138 320€ pour ce dossier.
- Les dramatiques inondations du mois de juin 2016, nous ont amenés à différer ce projet et à flécher autrement ces fonds, ce qu'a autorisé Monsieur le Préfet.

- Monsieur le Vice-président en charge des finances propose de reporter et donc de redéposer le projet de création d'une offre ciblée tertiaire, pour un subventionnement au titre de la DETR – Exercice 2017 qui avait été accepté en 2016 par arrêté n°2016/DRCL/BCFECB/DETR/1099.

12. Désignation des représentants dans les syndicats mixtes et autres organismes extérieurs – Ville de Nemours

Sur proposition de Madame la Présidente et suite à la démission de Madame Patricia LARREY, le Conseil communautaire, après avoir procédé aux opérations de désignation conformément à la loi,

DESIGNE à l'unanimité, comme représentants dans les syndicats mixtes et autres organismes extérieurs dans le respect des statuts respectifs de ces organismes, les membres suivants :

SYNDICAT DU LOING :

Madame Anne-Marie MARCHAND en lieu et place de Madame Patricia LARREY en qualité de membre titulaire.

Affaires en cours (points non suivis d'un vote) et questions diverses.

Après épuisements des questions et informations diverses, la séance est levée à 22h30.

**Les délibérations sont consultables sur notre site internet
www.paysdenemours.fr espace Recueil des Actes ou bien au siège de la
Communauté de communes.**